

COMMUNE DE CHARBUY

DEPARTEMENT DE L'YONNE

**SERVICE PUBLIC
DE
L'ASSAINISSEMENT**

RAPPORT ANNUEL

EXERCICE 2010

Application de la loi n° 95-101 du 2 février 1995 et du décret n° 95-635 du 6 mai 1995

SOMMAIRE

I) PRESENTATION GENERALE DU SERVICE page 3

- 1) Description
- 2) Les installations
- 3) Les faits marquants de l'exercice
- 4) Surveillance, Entretien
- 5) Qualité du traitement des eaux usées

II) INDICATEURS FINANCIERS page 6

- 1) Le prix de l'assainissement et sa décomposition
- 2) Bilan financier

VI) LES ANNEXES page 8

Analyses et rapports du SATESE
Bordereau de suivi des déchets de la société MICHAUT

I) PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

1) Description

La commune de Charbuy a été divisée en 6 zones, selon des critères géographiques et topographiques. Ces zones sont les suivantes :

- Zone 1 : dite de Vieux-Champs et de Riot
- Zone 2 : dite du Grand Ponceau, Petit Ponceau et les Varennes
- Zone 3 : dite des Courlis et Beaurepaire
- Zones 4, 5 et 6 correspondant à l'agglomération de Charbuy.

Les zones 4, 5 et 6 ont été validées par le zonage de 2008 pour être couvertes par un réseau d'assainissement collectif.

Dans les zones 1, 2 et 3 les habitations sont équipées d'assainissement autonome.

2) Constitution et gestion du service

Le service est géré en régie par la commune de Charbuy. Celui ci assure la collecte et le traitement des eaux usées du réseau collectif. L'entretien est assuré par les employés du SIAEP Charbuy-Fleury.

3) Les installations

a) Le réseau

506 habitations sont raccordées au réseau d'assainissement collectif.

Les eaux usées sont collectées par environ 14 km de réseau gravitaire en grès vernissé de diamètre 200 mm. Le curage est assuré par l'entreprise BONNEFOY. Un nettoyage est ainsi assuré tous les 4 à 5 ans. En 2010 le réseau a été nettoyé dans les hameaux et rues suivants : rue de Chaumois, chemin des Patouillats, chemin des Violettes, voie du Tremble, rue de la Chaumine, chemin des Archiens, rue de la Croix des Brulis

Aux points bas de la commune 6 postes de relevage pompent les eaux usées dans 2,5 km de conduite sous pression. Ils sont situés rue de la Charmotière, rue du coteau, rue du gros chêne, chemin de l'ancienne voie ferrée, voie du tremble et chemin des Patouillats. L'entretien est assuré par les employés du Syndicat des Eaux. Une visite annuelle est assurée par l'entreprise CIVB qui assure la maintenance et les contrôles électriques. L'eau usée collectée est ainsi acheminée vers les ouvrages de traitement.

b) les stations d'épuration

- Le décanteur digesteur est situé au lieu dit la Chaineau sur l'ancienne ligne de chemin de fer. Sa capacité de traitement est de 1000 équivalents habitants (Eh). Environ 810 Eh sont raccordés

Le décanteur fonctionne suivant le principe de sédimentation des matières solides. L'eau brute arrive dans un ouvrage conique où les matières en suspension sont piégées. Par un phénomène de fermentation, les boues sont digérées, réduisant ainsi la masse à traiter.

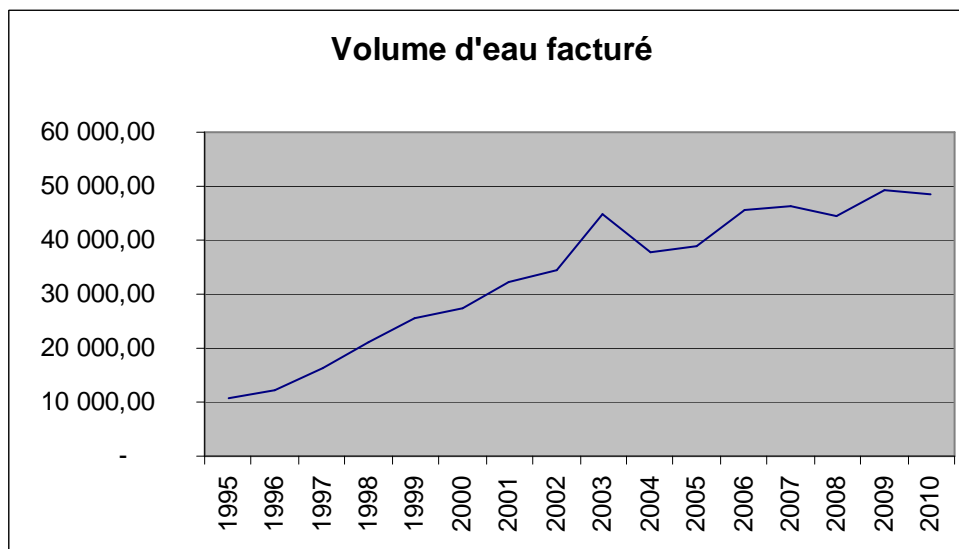
L'eau après décantation passe ensuite dans 1 200 m² de massif bactérien drainé où elle est filtrée.

Après traitement, le rejet se déverse dans un fossé pour rejoindre le ru du taraut.

- Le lagunage est situé au lieu dit les Grands Prés sur l'ancienne ligne de chemin de fer. Composé de 3 bassins, il a une capacité de 450 équivalents habitants. Cette station d'épuration est alimentée en permanence. Grâce au bouclage de l'Eglise réalisé en 2008, la charge de la station a pu être limitée à 295 équivalents habitants.

Après traitement, le rejet se déverse le ru des étangs.

48 410 m³ d'eau ont été facturés en 2010 soit 1 105 Equivalents habitants.



L'entreprise MICHAUT assure le nettoyage semestriel des postes de relèvement et les vidanges des stations d'épuration

4) La qualité de l'eau

Le SATESE effectue des analyses sur les rejets afin de contrôler le bon fonctionnement des ouvrages. Une prime est attribuée tous les ans par l'Agence de l'Eau en fonction des résultats d'analyse et de l'entretien des ouvrages

Analyse entrée-sortie du décanteur digesteur

	MES mg/l	DBO5 mg/l	DCO mg/l	Ntk mg/l	N- NH4 mg/l	N- NO2 mg/l	N- NO3 mg/l	Pt mg/l
Amont	210	320	574	91				9.9
Aval	52	79	197	9.10	7.2	3.30	110	13
Norme de rejet	30	30	90	15				13
Rendement	75%	75%	66%	90%				

Analyse entrée-sortie du Lagunage (2008)

	N- NH4 mg/l	N- NO2 mg/l	N- NO3 mg/l	Pt mg/l
Amont	30	0	25	
Aval	10	0	10	

5) Faits marquants de l'exercice

a) *Synthèse des actions menées durant l'année*

- Lancement des études pour l'assainissement du chemin de la Bretagne et de la route d'Aillant.
- Elaboration des dossiers pour un diagnostic de réseau/station
- Elaboration des dossiers pour une étude de faisabilité et révision du zonage d'assainissement pour Ponceau, Petit Ponceau, Les Varennes, Vieux Champs et Les Courlis

b) *Les prévisions de travaux*

- Assainissement chemin du Bois Mathié

II Les indicateurs financiers

1) Le prix de l'eau et sa décomposition

- Prime fixe : 28,91 €

Cette partie est liée aux coûts d'entretien du réseau qui sont indépendants de la consommation d'eau

- Redevance d'assainissement : 1,66 €/m³

Ce prix permet de couvrir les frais de fonctionnement et d'investissement liés à la collecte et au traitement des eaux usées.

- Taxe sur la valeur ajoutée : Taux réduit 5,5% du montant hors taxe

Facture d'assainissement Pour une consommation de 120 m ³

	1er janv 2009 pour 120 m ³	1er janv 2010 pour 120 m ³	Variation
Prime fixe	28,91 €	28,91 €	
Redevance assainissement	199,20 €	199,20 €	
TVA	12,55 €	12,55 €	
Total	240,66 €	240,66 €	

2) Bilan financier 2010

DEPENSES

Exploitation		
011	- Charges à caractère général	24 985,53 €
66	- Charges Financières	9 416,73 €
67	- Charges exceptionnelles	227,50 €
042	- Dotations aux amortissement	75 505,49 €
	Total	110 135,25 €

Investissement		
001	- Déficit antérieur reporté	44 713,12 €
21	- Immobilisations corporelles	- €
042	- Amortissement des subventions	37 097,15 €
16	- Emprunts et cautions	51 692,84 €
23	- Immobilisations en cours	1 749,33 €
	Total	135 252,44 €

TOTAL DES DEPENSES 245 387,69 €

RECETTES

Exploitation		
002	- Excédent antérieur reporté	69 092,64 €
70	- Ventes et prestations de services	102 692,63 €
74	Subvention d'exploitation	- €
042	- Amortissement des subventions	37 097,15 €
	Total	208 882,42 €

Investissement		
10	- Réserves et dotations	54 519,00 €
13	- Subventions	- €
041	- Amortissement des immobilisations	75 505,49 €
	Total	130 024,49 €

TOTAL DES RECETTES 338 906,91 €

RESULTAT

TOTAL DES RECETTES	338 906,91 €
TOTAL DES DEPENSES	245 387,69 €
RESULTAT DE CLOTURE 2010	93 519,22 €
RESTES A REALISER	90 000,00 €
RESTES A RECEVOIR	17 500,00 €
RESULTAT CUMULE REPORTE	21 019,22 €

Fait à Charbuy le 15 juin 2011
Le maire

ANNEXES

Institut Départemental de l'Environnement et d'Analyses
Missions d'Assistance Technique dans le domaine de l'Eau

10 Avenue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie
B.P. 9002

89011 AUXERRE CEDEX

Tél. 03 86 34 61 00

Fax 03 86 34 61 01

Auxerre,
Le 20 juillet 2010

Numéro de rapport : 10 MAT 163

Effectué par : Roland CHUINE

Contrôlé par : RC

Mairie de CHARBUY

Nom de la station : **CHARBUY IP**

Exploitant : SIEAP CHARBUY FLEURY LA VALLEE

Rapport de visite avec analyses

Du : 21/06/2010

Descriptif de la station d'épuration

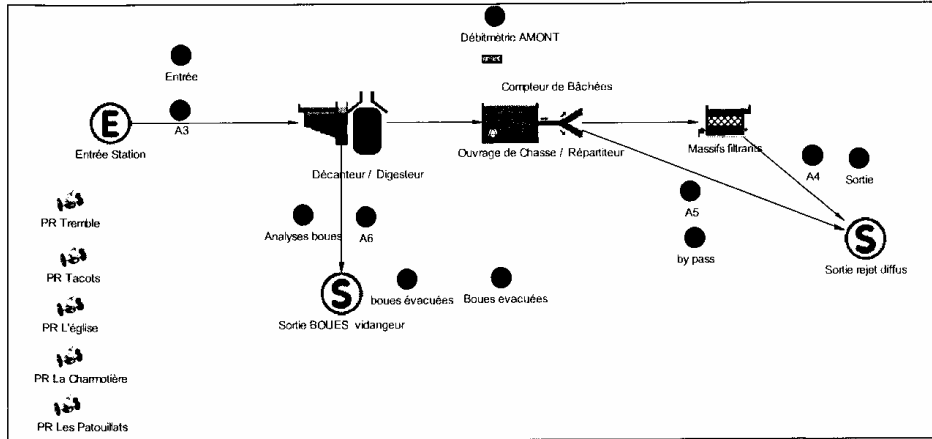
Commune d'implantation : CHARBUY
Code national (SANDRE) : 038908302000
Date de mise en service de la station : 2000
Capacité constructeur : 1000 EH (60 Kg DBO₅)
Débit nominal (de temps sec) : 150 m³/j
Date de l'arrêté préfectoral ou du récépissé : 25/08/1999
Nom de l'agglomération d'assainissement :
Taille de l'agglomération : 1684 EH

Maître d'ouvrage : Mairie de CHARBUY
Exploitant : SY. IC.M. ALIM. EAU POT. CHARBUY FL
Maître d'œuvre : DDAF Yonne
Constructeur :

Type d'épuration : Filtre à sable
Filières eau : Prétraitements, Décantation primaire,
Infiltration
Filières boues : Décantation primaire, Stockage

Type de réseau : Mixte
 Industries raccordées :
 Population estimée raccordée : 1090 hab.

Nom du milieu récepteur : Rejet diffus



Conditions d'intervention

Nom des personnes rencontrées : M. AUDEGOND
 Nom du ou des technicien(s) opérateur : Monsieur Roland CHUINE
 Heure de la visite : 9h30

Conditions météorologiques : Temps sec ensoleillé

Compteurs

Tableau des compteurs évènements :

Nombre de jours écoulés depuis le dernier relevé : 140 j

Compteur	Index	Nombre d'évén. moyen journalier depuis le 01/02/2010	Commentaires
Compteur de Bâchées	67561	10	

Résultats analytiques :

Paramètre	Unité	Analyse en entrée	Analyse en sortie	Norme	Rendement (%)
MES	mg/L	210	52	30	75
DCO	mg(O ₂)/L	574	197	90	66
DBO ₅	mg(O ₂)/L	320	79	30	75
NK	mg(N)/L	91	9.10	15	90
NH ₄ ⁺	mg(N)/L		7.20		
NO ₃ ⁻	mg(N)/L		110		
NO ₂ ⁻	mg(N)/L		3.30		
P total	mg(P)/L	9.90	13	13	
NGL	mg(N)/L		122		

Tous les paramètres de rejets sont hors norme, mais avec de manière étonnante une bonne dégradation de l'azote

Paramètres de fonctionnement

Ratios :

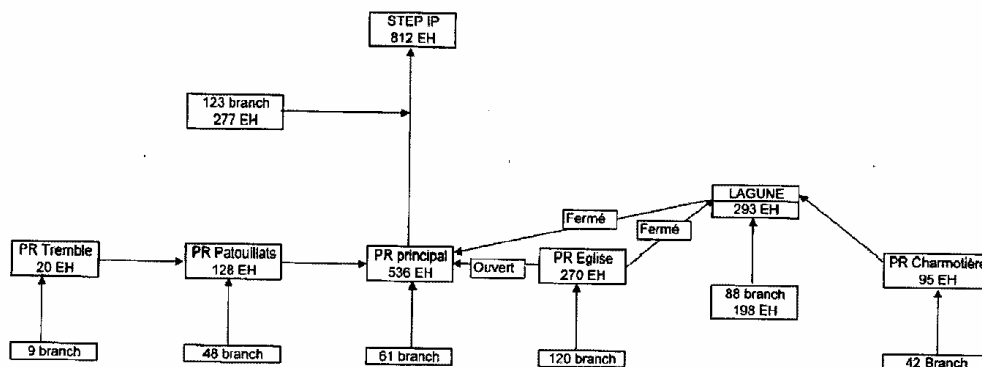
DCO / DBO ₅	MES / DBO ₅	DBO ₅ /NTK/Pt	Minimum à respecter DBO ₅ /NTK/Pt
1.8	0.66	100/28/3.1	100/5/1

Ces ratios correspondent bien à un effluent urbain

Suivi du système d'assainissement :

Réseau de collecte

L'alimentation de la station se fait selon le schéma ci-dessous réalisé par la collectivité



Ouvrages de traitement

Les casiers sont partiellement « victimes » d'un colmatage physique lié à des relargages de boues du décanteur primaire.

Le fonctionnement, au niveau de l'infiltration, n'est encore opérationnel que grâce au temps qu'y consacre l'exploitant.

Conclusions :

En l'état actuel des choses, le changement du sable n'améliorera en rien le fonctionnement des ouvrages, dont les dysfonctionnements sont liés aux relargages du décanteur primaire, et aux arrivées parfois importantes d'eaux claires (pluvial et nappe).

Vous pouvez tout au plus décaisser le sable des massifs sur une hauteur d'une quinzaine de centimètres, sous réserve que les cloisons de séparation soient bien enterrées de plus de 15 cm, à défaut, vous devrez laisser au moins 5 cm de sable au dessus de la partie inférieure des plaques de séparation.

L'amélioration des résultats passera par une transformation de ces ouvrages, en un dispositif de type « marais artificiel », planté de roseaux et composé de deux étages dimensionnés à 1.3-1.5 m² par habitant pour le 1^{er} étage et 0.8 m² pour le second étage.

Ceci permettra :

- ❖ De garantir un résultat conforme à la réglementation
- ❖ De n'extraire les boues déposées sur le 1^{er} étage que tous les 12 ans (suppression du décanteur primaire et donc de ses vidanges)
- ❖ Simplifier l'exploitation, celle-ci consistant en
 - Nettoyer le dégrillage grossier
 - Manipuler les vannes d'alimentation des massifs deux fois par semaine
 - Faucarder les roseaux une fois par an

Sur ce dispositif, il n'y a plus de scarification des massifs de sable, donc la partie la plus fastidieuse de l'exploitation disparaît.

Une étude diagnostic réseau-station devrait permettre de localiser les apports d'eaux parasites, de confirmer la pertinence d'un traitement par marais artificiel.

Dans la mesure où le changement de traitement se ferait par un système planté de roseaux, il est souhaitable de conserver le casier actuellement planté, ce qui permettra leur réutilisation sur les nouveaux massifs.

BORDEREAU DE SUIVI DES DECHETS

PRODUCTEUR CHARBON ASSAINISSEMENT

Nom du producteur : STATION D'EPURATION E.P. LAGUNE

Adresse, téléphone :

Nature du déchet BOUE SABLE GRAISSE REFUS DE DEGRILLAGE

Transport : BENNE CITERNE AUTRES :

Date d'enlèvement : 08.05.2010 Volume enlevé : 2200 litres m³

Tonnage enlevé : STATION ET LAGUNE

Signature éventuelle du responsable de la filière :
X

COLLECTEUR - TRANSPORTEUR Entreprise MICHAUT J.P.

Nom du transporteur : 63250 BEAUVOIR

Adresse, téléphone : Vidanges de Fosses Septiques et Toits à l'Eau
TEL 05 66 41 00 13
Stat 342 708 038 00017 APE 900 A

Immatriculation du véhicule : 4086 SR 99

Date de remise à l'éliminateur : Quantité transportée : 2200 l m³

Signature du transporteur : [Signature]

DESTINATAIRE

Nom ou raison sociale du destinataire :

Adresse, téléphone :

Valorisation sur le déchet : VALORISATION INCINERATION MISE EN CHARGE

AGRICOLE RECYCLAGE AUTRE :

Valorisation, numéro de la parcelle : Section ZC 110-110 Tha 29900

Commune : POURSAIX ZC 110 LES PINABEAUX

Date de prise en charge du déchet : Quantité reçue : 2200 l

Nature ou bchet de l'éliminateur : [Signature]

BORDEREAU DE SUIVI DES DECHETS

RECU le
30 JUIN 2010
Rép.

PRODUCTEUR COMMUNE DE CHARBAY

Nom du producteur : ASSAINISSEMENT

Adresse, téléphone : STATION D'EPURATION

Nature du déchet : BOUE SABLE GRAISSE REFUS DE DEGRILLAGE

Transport : BENNE CITERNE AUTRES :

Date d'enlèvement : 16-06-2010 Volume enlevé : 22000 litres m³

Tonnage enlevé : STATION D'EPURATION

Signature éventuelle du responsable de la filière :
X

COLLECTEUR - TRANSPORTEUR Entreprise MICHAUT J.P.

Nom du transporteur : 63240 BEAUVOIR
Vidanges de Fosses Septiques et Toiles eaux
Tel 05 80 41 00 13
Siret 343 706 098 00017 APE 900 A

Adresse, téléphone : 70865 SR 89

Matricule du véhicule : 16-06-010 Quantité transportée : 22000 l m³

Date de remise à l'éliminateur : 16-06-2010

Signature du transporteur : [Signature]

DESTINATAIRE

Nom ou raison sociale du destinataire :

Adresse, téléphone :

Opération sur le déchet : VALORISATION INCINERATION MISE EN CHARGE
 AGRICOLE RECYCLAGE AUTRE :

Valorisation, numéro de la parcelle : SECTION ZC 110 Ha 83,90
ZC 110
ZC 111 « LES PINS BEAUX »
ZC 111

Municipalité : POURRAIN

Date de prise en charge du déchet : 16-06-2010 Quantité reçue : 22000 l

Nature ou cachet de l'éliminateur : [Signature]

PRODUCTEUR COMMUNE DE HARBOU
 Form du producteur : ASSAINISSEMENT
 Adresse, téléphone : SIX POSTES DE RELEVEMENTS
 Nature du déchet : BOUE SABLE GRAISSE REFUS DE DEGRILLAGE
 Transport : BENNE CITERNE AUTRES :
 Date d'enlèvement : 27-09-2010 Volume enlevé : 600 l
ET 21-10-2010 Tonnage enlevé : NECESSITES
 Signature éventuelle du responsable de la filière : SIX POSTES DE RELEVEMENTS

COLLECTEUR - TRANSPORTEUR Entreprise MICHAUT J.P.
 Form du transporteur : 69240 BEAUVOIR
 Adresse, téléphone : Vidanges de Fosses Septiques et Toiles d'us
Tél 03 66 41 80 13
Siret 343 708 098 00017 APE 800 A
 Immatriculation du véhicule : 7086-5289
 Date de remise à l'éliminateur : 27-09-2010 Quantité transportée : 600 l m³
ET 21-10-2010
 Signature du transporteur :

DESTINATAIRE
 Form ou raison sociale du destinataire :
 Adresse, téléphone :
 Répartition sur le déchet : VALORISATION INCINERATION MISE EN CHARGE
Agricole RECYCLAGE AUTRE :
 Valorisation, numéro de la parcelle : Parcelle 110 Parcelle 11a 18
1-1-1 LES PERRINBEAUX
 Commune : PERRINBEAUX
 Date de prise en charge du déchet : 27-09-2010 Quantité reçue : 600 l
 Signature ou cachet de l'éliminateur : 21-10-2010